

CONVOCATION - Session 2026

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

MÉCANICIENNE DE PRODUCTION CFC MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC

Connaissances professionnelles et culture générale

Chef-expert :

Monsieur Christian RUSSI
Rue Georges-Perrenoud 13
2400 Le Locle
Tél. 032 930 81 01
Courriel : russigp13@yahoo.fr

IMPORTANT

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMENS

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale :

Veillez-vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale du 29 mai 2026

Connaissances professionnelles écrites : (selon planning)

2 juin 2026 de 08h35 à 12h30 au CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

Calculatrice, cours et brochures utilisés durant la formation dont les TE, résumés ainsi que les examens libérés (uniquement la version « candidats » sous forme papier). L'examen se déroule « en ligne ».

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués aux candidats par courrier postal lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – bâtiment – Alimentation

Annexe

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA
- aux expert-e-s
- au CPNE-TI